



COLLOQUE INTERNATIONAL SUR :

« *ACCÈS À LA JUSTICE ET COHÉSION SOCIALE DANS LA RÉGION DES GRANDS LACS* ».

APPEL A CONTRIBUTIONS

Contexte

Dans la région des Grands Lacs, les quatre dernières décennies ont été marquées par des conflits armés. Ceux-ci ont été caractérisés par de graves violations des droits de l'homme, la destruction méchante et par des atteintes systématiques au droit humanitaire international. Au nombre de ces conflits, on peut citer la guerre de 1993 au Burundi, le génocide intervenu en 1994 au Rwanda, les guerres dites de libération et rectification qui se sont succédées en République Démocratique du Congo depuis 1996 sous le label de l'AFDL, du RCD ainsi que d'autres groupes tels que l'Alliance des patriotes pour un Congo libre et souverain (APCLS), Union des Patriotes Congolais (UPC), les groupes Mai Mai le Congrès National pour la Défense du Peuple (CNDP), le mouvement du 23 mars (M23), l'Alliance Fleuve Congo (AFC), Convention pour la Révolution Populaire (CRP), etc.

Devenus cycliques, ces conflits affectent jusqu'à ce jour les rapports sociaux entre les communautés transfrontalières des provinces du Nord-Kivu et du Sud-Kivu en RDC, et de Rusizi et Rubavu au Rwanda ; et font le lit de l'injustice et de la discrimination parmi les populations habitant ces zones. A cet égard, des problèmes liés aux documents de migration, les problèmes fonciers, la contrebande, les litiges commerciaux ou administratifs sont parmi les plus cités dans le cadre du trafic transfrontalier. Par ailleurs, la porosité des frontières permet aux criminels et autres délinquants de se soustraire à la loi en se rendant d'un pays à un autre pays, laissant les victimes sans recours en justice.

En outre, les citoyens d'un pays arrêtés dans un autre se retrouvent dans une position vulnérable, avec une assistance juridique limitée ou une connaissance insuffisante des procédures judiciaires du pays étranger - tant en termes de justice formelle qu'administrative. Les langues des procédures judiciaires et administratives diffèrent



également d'un pays à l'autre, rendant ces procédures difficilement accessibles aux nécessiteux. Il en est de même des coûts des services judiciaires qui peuvent s'avérer très prohibitifs, ainsi que des cas de corruption qui écorcent la légitimité et la confiance entre l'appareil judiciaire et les justiciables.

Dans ce contexte, l'amélioration de l'accès à la justice constitue une opportunité pour la cohésion sociale, le vivre-ensemble et une intégration régionale porteuse ; en même temps un défi à relever.

C'est en perspective de mitiger ces défis et promouvoir la cohésion sociale au sein de la population transfrontalière que Pole Institute organise un colloque international sur ***l'accès à la justice et Cohésion sociale dans la région des Grands Lacs.***

Ce colloque s'inscrit dans le cadre du projet « Améliorer l'accès à la justice dans la Région des Grands Lacs / Uhaki Bila Mipaka » exécuté par le consortium constitué de Pole Institute, iPeace et International Alert. Il réunira des chercheurs, des professionnels du droit, des experts nationaux et internationaux, des représentants d'institutions publiques et privées, des organisations de la société civile et des partenaires afin de dresser un état des lieux des défis et opportunités liés à l'amélioration de l'accès à la justice et le renforcement de la cohésion sociale.

Objectif général

Le colloque a pour objectif général de contribuer à susciter un débat sur l'amélioration de l'accès à la justice perçue comme vecteur de réduction des tensions et de renforcement de la stabilité des échanges entre populations des États de la région des Grands Lacs en général, et celles de la RDC et du Rwanda en particulier.

Objectifs spécifiques

L'objet global susdit se décline en des objectifs spécifiques suivants :

- Faire un état des lieux de l'accès à la justice dans les zones transfrontalières de la région des Grands Lacs africains ;
- Identifier les obstacles socio-structurels à l'accès à la justice dans la région des Grands Lacs africains ;



- Explorer les mécanismes de renforcement de l'accès à la justice et de l'assistance juridique au profit des populations transfrontalières ;
- Analyser l'impact de la persistance des conflits armés dans la région des Grands Lacs sur l'accès à la justice et le vivre-ensemble des populations transfrontalières ;
- Relever et analyser l'impact des cadres transfrontaliers de coopération judiciaire et administrative sur le vivre-ensemble dans la région des Grands Lacs et/ou ailleurs ;
- Identifier et analyser les conflits transfrontaliers dans la région des Grands Lacs africains ;
- Capitaliser les expériences de la gestion des conflits par les structures communautaires de part et d'autre des frontières ;
- Capitaliser les expériences des usagers des frontières et formuler des recommandations opérationnelles idoines.
- Faire des recommandations pragmatiques pour l'amélioration de l'accès à la justice dans les zones transfrontalières de la région des Grands Lacs africains.

Principaux axes thématiques

Les contributeurs au colloque sont invités à orienter leurs analyses vers les sous-thèmes suivants :

- État des lieux de l'accès à la justice dans les zones transfrontalières de la région des Grands Lacs africains ;
- Obstacles socio-structurels à l'accès à la justice dans la région des Grands Lacs africains ;
- Mécanismes de renforcement de l'accès à la justice et de l'assistance juridique au profit des populations transfrontalières ;
- Impact de la persistance des conflits armés dans la région des Grands Lacs sur l'accès à la justice et le vivre-ensemble des populations transfrontalières ;
- Impact des cadres transfrontaliers de coopération judiciaire et administrative sur le vivre-ensemble dans la région des Grands Lacs et/ou ailleurs ;
- Identification et analyse des conflits transfrontaliers dans la région des Grands Lacs africains ;
- Expériences de la gestion des conflits par les structures communautaires dans les zones frontalières de la région des Grands Lacs africains ;
- Expériences des usagers des frontières et formuler des recommandations opérationnelles idoines.



Pole Institute

Institut Interculturel dans la Région des Grands Lacs

Siège social :
003, Rue Mont Rwenzori, Himbi
Goma, Nord-Kivu
République Démocratique du Congo

Soumettre une contribution

Les personnes intéressées, autant du monde académique que non académique, peuvent soumettre leurs contributions (3000 à 4000 mots maximum), en **anglais** et en **français**, aux adresses suivantes : publications@pole-institute.org & eugene.lubula@pole-institute.org

La contribution soumise en format Word, interligne 1.5, Times new roman, devra indiquer :

- Le titre de la contribution proposée, en lien avec au moins un des axes thématiques ;
- Le nom complet, le champ d'expertise ;
- L'adresse mail de l'auteur ;
- Le texte en entier (en draft).

Dates importantes

- Le colloque se tiendra à Nairobi (Kenya), du 28 au 30 juillet 2026.
- La date limite de soumission des contributions est fixée au 15 avril 2026. Après évaluation des papiers soumis, les auteurs recevront les retours sur leurs contributions au plus tard le 30 Mai 2026.

Contacts

Si vous avez des questions concernant le Colloque, prière vous adresser à l'équipe chargée de l'organisation par cette adresse e-mail publications@pole-institute.org en copiant eugene.lubula@pole-institute.org.

Pour Pole Institute,
Professeur Nene Morisho Mwana Biningo

Coordinateur

